

DEMANDE DE DEVIS D'UN CONTROLE ASSAINISSEMENT COLLECTIF DANS LE CADRE D'UNE VENTE

Un contrôle de conformité est obligatoire, par délibération n°D2025-270-A du 1^{er} Avril 2025, en cas de vente immobilière. Ce contrôle garantit la transparence vis-à-vis de l'acheteur sur la conformité des installations d'évacuation des eaux usées vers le réseau public d'assainissement.

COORDONNÉES DU DESTINATAIRE DU DEVIS ET DU RAPPORT DE CONTROLE

Nom : Prénom :

Demeurant à :

C.P : Ville :

Fixe : Portable :

Email :

Agissant en qualité de :

☐ Propriétaire (Si non, merci de préciser le nom du propriétaire) :

☐ Notaire ☐ Autre :

BIEN À CONTRÔLER

Référence client SAUR (si abonnement en cours) :

☐ Maison individuelle	→	Nombre de sanitaire
☐ Local professionnel	→	Nombre de point d'eau
☐ Immeuble	→	Nombre d'appartement Superficiem ²

**Adresse du
lieu du
contrôle**

.....

C.P : Ville :

ENVOI DU DEVIS ET DU RAPORT

**Je souhaite
recevoir le devis
et le rapport :**

- ☐ Sous format papier à l'adresse indiquée ci-dessus
☐ À l'adresse mail suivante :

PAIEMENT

**Je
souhaite
payer :**

- ☐ Par chèque (le rendez-vous sera pris après réception du paiement)
☐ Par virement bancaire (l'IBAN sera transmis au moment de l'envoi du devis. Le rendez-vous sera pris après réception du paiement ou transmission d'un justificatif bancaire indiquant que le virement a bien été effectué).

RENDEZ-VOUS

Nom/n° de tel de la personne à contacter pour le rendez-vous :
(si différente du demandeur)

.....

Fait à

Le

Signature du demandeur :